

## **FORMULAIRE**

Code:

UCG/PGS-PR08-F03

Version 01

IDENTIFICATION DES BESOIN

**EN STAGE PFE** 

Date: 29/08/2023

Page 1/2

## Convention de stage de projet de fin d'étude (PFE)

| Entre l'établissement d'origine de l'étudiant stagiaire, |  |
|--|--|
|--|--|

Adresse: 3, Rue Hammadi Eljeziri (par AV Mohamed V)-

1002 Tunis TUNISIE.

**Téléphone**: 71793 558

Nom: Ecole Centrale IT

Site Web: www.universitecentrale.net

L'établissement d'accueil,

Nom: Be Wireless Solutions

Adresse: 10 Rue Adallah Ben Amor, Hana 3

Téléphone: 41887290

Email: contact @ Lewireless-solutions.com

et l'étudiant stagiaire, étudiant à la Centrale IT et préparant le diplôme . Computer . Engineening.

Spécialité: Système embarque et I OT

Nom et prénom: Alme d'Egalli Date de Naissance: 13/12/2001 Lieu de Naissance: Menz el trainne Nationalité: tunisien Adresse prénom: Rue IBN Khouldour

CodePostal: 80+0 Ville: Korba Email: almed. Zselli @ gmail. com Tél.: 19424928

Année de la première inscription à la Centrale IT : 2011

Autre Diplôme :

Nº d'inscription : 2 177 0027

Année de l'obtention :

Période du stage accordé par l'entreprise :

Du 01/02/2024

au 31/05/2026 (4 mois)

Réservé à l'encadrant à la Centrale IT

Nom et prénom: Mahmond Ammor

Grade / Fonction: 20 cteur en téleommunication

Téléphone: (+216) 37161982

Email: mahnoud annar @ crit. utr. to

Réservé à l'encadrant à l'entreprise

Nom et prénom: ben Hommoude Jaker Grade / Spécialité: Ingeniour Enbarque

Téléphone:

98777 089 Mobile :

Email: jasser-ben-hammouda (abewirelen-

Sujet:

Aquisition des dennées d'un accéléromêtre via IRC et transmission par Loka

Environnement de travail: (matériel(s), Système (s), Méthodologie(s), autres)



## **FORMULAIRE**

Code:

UCG/PGS-PR08-F03

Version 01

## IDENTIFICATION DES BESOIN EN STAGE PFE

Date: 29/08/2023

Page 2/2

Article 1

Cette convention régit les rapports entre l'école Centrale IT, l'établissement d'accueil et l'étudiant stagiaire.

Article 2:

Ce stage de projet de fin d'études a pour objet de compléter l'enseignement donné à l'école Centrale IT. L'établissement s'engage à ne faire exécuter par l'élève stagiaire que des travaux qui concourent à sa formation.

Article 3:

Durant la période du projet, l'étudiant(e) est co-encadré(e) par un enseignant de l'école Centrale IT et un responsable de l'établissement d'accueil. Ce dernier, en plus de l'encadrement scientifique, doit fournir les moyens matériels nécessaires au bon déroulement du stage.

Article 4:

Le stage de projet de fin d'études d'une durée de ....... mois période fixé d'un commun un accord entre les parties contractantes allant du 21.02...au .31.10(./2021.

Article 5:

L'établissement d'accueil s'engage à libérer l'étudiant stagiaire à partir de la fin de la période du stage afin qu'il puisse finaliser et soutenir son stage de projet de fin d'études.

Article 6:

L'étudiant stagiaire, pendant la durée de son séjour dans l'entreprise, demeurera étudiant de l'école Centrale IT.

Article 7:

Le Stagiaire est soumis à toutes les règles applicables au sein de l'établissement d'accueil, lesquelles sont portées à sa connaissance avant le début du stage, notamment en ce qui concerne le règlement intérieur, les horaires et les règles d'hygiène et de sécurité.

En cas de manquement particulièrement grave, à l'une de ses obligations et notamment à la discipline, l'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin à la présente convention après avoir prévenu l'école Centrale IT, établissement d'origine auquel appartient l'élève stagiaire.

Article 8:

L'étudiant stagiaire est astreint au secret professionnel de l'établissement d'accueil. S'il est amené à utiliser des informations recueillies dans le cadre du projet, il ne pourra le faire qu'après l'accord de l'établissement d'accueil.

Article 9:

L'étudiant stagiaire doit être couvert contre les risques de maladies, de maternité, d'invalidité et d'accidents de travail. De par son inscription à l'école Centrale IT l'étudiant stagiaire est couvert par la Mutuelle des Accidents Scolaires et Universitaires (MASU).

Article 10:

L'établissement d'accueil s'engage à remettre à l'étudiant stagiaire une attestation précisant la nature et la durée du stage effectué.

Article 11:

La soutenance du projet de fin d'études aura lieu dans les locaux de l'école Centrale IT. Le représentant de l'établissement d'accueil peut assister au jury d'examen du projet comme membre invité.

| L'étudiant stagiaire                    | Le représentant<br>de l'établissement d'accueil   | Le Directeur de la Centrale IT     |
|---|---|------------------------------------|
| Fait à Fumis le : 14/12/2023            | Fait à Tunis le : 15/12/2023  | Fait à Tunis le ratique et see     |
| Ahmed Egalli                            | Be Wireless Solutions S.A.<br>33 Rue Al Sacut-El Manar II-2092<br>Tél:70.034 762 Fax.71.888.271<br>MF:14769*F 2C B01192522018 |                                    |
| (Nom, Prénom et Signature obligatoires) | (Cachet et Signature obligatoires)  | (Cachet et Signature obligatoires) |